



Technicien / Technicienne de police technique et scientifique

Prise d'empreintes génétiques, études de faux documents, examens de peintures, d'explosifs ou encore d'armes sont son quotidien. Le technicien ou la technicienne de police technique et scientifique cherche à identifier les auteurs d'infractions et contribue à la lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la délinquance.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1868 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Technicien / technicienne en identification criminelle

Secteurs professionnels : Fonction publique, Sécurité

Centres d'intérêt : Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Analyser et examiner scientifiquement

Dans les laboratoires de la police scientifique, le technicien ou la technicienne de police technique et scientifique réalise des analyses physico-chimiques qui permettent désormais de relever, sur pratiquement tous les supports, des traces de sang ou bien d'empreintes génétiques. Il ou elle étudie des explosifs et des liquides inflammables, des peintures, des résidus de tir, des verres, de la terre, des stupéfiants, des toxiques dans les milieux biologiques. Son analyse porte aussi sur des armes, des munitions, des trajectoires de tir, ou encore l'examen de faux documents et écritures.

Signaler et identifier

Dans un service d'identité judiciaire, ce technicien ou cette technicienne scientifique assure un certain nombre de missions : signalisation des personnes en vue de leur identification, relevés photographiques, recherche d'indices sur les lieux de l'infraction, mise à jour des fichiers d'empreintes digitales, génétiques etc.

Exploiter les outils informatiques

Au SRITT (service régional de l'informatique et des traces technologiques), il ou elle effectue des examens techniques, notamment dans les domaines du son, de l'image, de la téléphonie mobile, de l'électronique et de l'informatique. Il faut faire parler les bandes vidéo des caméras de surveillance, analyser les communications d'un téléphone portable, démonter des ordinateurs à la recherche de fichiers perdus.

Compétences requises

Expertise et adaptation

Biologistes, chimistes, informaticiens et informaticiennes, quelle que soit leur spécialité, ils ou elles apportent aux policiers et policières, grâce à leurs compétences particulières, les preuves scientifiques d'un délit. Par ailleurs, l'évolution technologique des outils de travail leur impose de se former en permanence et d'être capable de s'adapter aux nouvelles formes de criminalité pour les contrer.

Observation et rigueur

Sollicité par la police, la gendarmerie et la magistrature à la recherche de la vérité judiciaire, les techniciens et techniciennes de police technique et scientifique n'ont pas droit à l'erreur. Avoir un bon sens de l'observation, de la rigueur et le goût du travail en équipe sont des qualités impératives.

Où l'exercer ?

Essentiellement en laboratoire

Le technicien ou la technicienne de la police scientifique travaille principalement dans l'un des 5 laboratoires de police scientifique (Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse), dans le laboratoire de toxicologie de la préfecture de police ou dans l'un des services de la sous-direction de la PTS (police technique et scientifique) ; ou encore dans les SRIJ (services régionaux d'identité judiciaire). L'exercice du métier peut donc se faire en alternance dans un laboratoire ou sur le terrain.

Horaires adaptables

Dans tous les cas, le technicien ou la technicienne de la PTS doit se soumettre à des permanences et des astreintes. Horaires décalés et travail la nuit sont possibles.

Différents grades

Le travail se fait le plus souvent sous la responsabilité d'un ingénieur ou d'une ingénieure. Mais il est aussi possible d'encadrer, selon son grade, d'autres techniciens, agentes, agents spécialisés de la police technique et scientifique chargés des tâches d'exécution.

Les études

Après le bac

Être titulaire d'un bac, réussir le concours de technicien de police technique et scientifique puis suivre une formation rémunérée au sein l'école nationale de police scientifique. Le concours de technicien principal est accessible après un diplôme de niveau bac + 2.

Emploi et secteur

Des postes sur concours

Les techniciens et techniciennes sont plus nombreux dans les laboratoires que dans les services de l'identité judiciaire. Leur recrutement se fait sur concours, ouvert en fonction des besoins, dans des proportions limitées. Il s'agit de concours interne et externe.

Évolution de carrière

Avec l'expérience, les technicien et techniciennes peuvent obtenir le grade de technicien principal, puis de technicien en chef par promotion interne. Après 4 ans d'ancienneté, il est possible aux techniciens et techniciennes de postuler, sous certaines conditions, aux concours internes d'ingénieurs de police technique et scientifique, d'officiers ou de commissaires de police. Des préparations à ces concours sont proposées.

Secteur

Sécurité

Salaire du débutant *

À partir de 1868 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Police nationale](#) ↗

Centres d'intérêt

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Ingénieur de la police technique et scientifique

Médiateur scientifique

Consultant en conduite de changement

**Ingénieur environnement et risques
industriels**

Gestionnaire de données cliniques